



PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ADAGALI – KPELE GOVIE DE LA ROUTE KPALIMÉ – ATAKPAMÉ AU TOGO

Date D'approbation :

09/2008

Pays :

TOGO

Localité :

Kpalimé ,Atakpamé
,Kloto, d'Amou, l'Ogou

Type :

Prêt

Montant :

6 000 M FCFA,

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de réhabilitation de la route Kpalimé - Atakpamé au Togo : tronçon Adagali – Kpélé Govié, a été identifié suite à la requête d'octroi d'avance de fonds pour la réalisation des études soumises à la BOAD par lettre n° 0773/MCDAT/DGDAT en date du 16 juillet 2008 du Ministre de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire de la République togolaise. La requête de financement des travaux a été transmise à la Banque par lettre n° 1002/PR/MPDAT/DGPD du 16 mai 2012 du Ministre auprès du Président de la République, Chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Le projet global porte sur la réhabilitation d'un linéaire de route d'environ 102 km. Compte tenu de l'importance des ressources financières à mobiliser pour son financement, un aménagement progressif en tranches de travaux s'est avéré nécessaire. Ainsi, une première tranche de 22 km a été réalisée sur le Budget National entre Kpalimé et Adagali. Le présent projet porte sur la deuxième tranche des travaux d'un linéaire de 12 km d'Adagali à Kpélé Govié. La troisième tranche, qui concerne le tronçon Kpélé Govié – Atakpamé (70 km), est soumise au financement des fonds arabes.

Le présent rapport a été élaboré sur la base :

- des études socio-économique, d'avant projet détaillé (APD), et d'impact environnemental et social du projet réalisées en septembre 2009 et actualisées en février 2012 ;

- des conclusions de la mission d'évaluation du projet effectuée par la Banque du 29 au 31 mai 2012 au Togo.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet trouve sa justification essentiellement dans les considérations suivantes :

- état de dégradation de la route actuelle ;

- valorisation des potentialités économiques ;
- insertion dans le Programme d'Actions Prioritaires du Gouvernement en matière d'Infrastructures routières (PAP).

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet, la réhabilitation du tronçon Adagali – Kpélé Govié de la route Kpalimé - Atakpamé au Togo sur une longueur de 12 km et une plateforme de 10 m (7 m de chaussée et 2x1, 5 m d'accotement).

L'objectif global du projet consiste à améliorer le niveau de service sur cette portion de la Route Nationale n°5 (RN5) afin de faciliter les échanges nationaux et internationaux.

Les objectifs spécifiques du projet sont : i) améliorer la circulation sur la route en réduisant le temps de parcours d'environ 50%, et ii) contribuer à la réduction des coûts d'exploitation des véhicules d'environ 55% à partir de la première année d'exploitation du tronçon.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La Zone d'Influence du Projet (ZIP) est la région des Plateaux. La zone immédiate du projet est localisée entre les villes de Kpalimé (PK 0) et Atakpamé (PK 102) sur la Route Nationale n°5 (RN5). Cette zone commence à Kpalimé qui est une localité située à environ 108 km de Lomé, la capitale du Togo, qui constitue sa limite Sud. Elle est limitée à l'Est par la frontière du Ghana et à l'Ouest par la frontière du Bénin et comprend les préfectures de Kloto, d'Amou (Amlamé) et de l'Ogou ainsi que les différentes localités et villages situés de part et d'autre du tronçon.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Les composantes du projet sont les suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) Mesures environnementales et sociales; iv) contrôle et surveillance des travaux ; v) renforcement des capacités et vi) audit technique et financier.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet s'élève à 6 655 M FCFA. Il est financé comme suit :

BOAD (6 000 M FCFA,) ;

Etat (655 M FCFA.)